

OBLIGATOIRE EN 2024 : PRÊTS POUR LA ECE R 141?

La Commission européenne rend obligatoire le contrôle de la pression des pneus pour les remorques : l'amendement au règlement UN ECE R 141 s'applique à toutes les nouvelles homologations de véhicules depuis 2022; à partir de juillet 2024, le contrôle de la pression des pneus sera obligatoire pour toutes les nouvelles remorques immatriculées.

La solution doit répondre aux exigences suivantes :

01

En cas de perte de pression supérieure à 20 % ou de dysfonctionnement du système, le conducteur doit être averti dans les dix minutes.

02

Pour les systèmes de contrôle de la pression des pneus, un écart de pression de cinq pour cent doit être automatiquement compensé dans les dix minutes qui suivent.

03

L'alerte doit être affichée directement dans la cabine; la communication est assurée par l'interface ISO 11992.



NOUS PROPOSONS DES SOLUTIONS ADAPTÉES :

Les solutions de BPW répondent aux critères de la réglementation UN ECE R 141 et vous permettent de bénéficier des avantages suivants :
Moins de temps d'immobilisation | Plus de sécurité pour le fret et les conducteurs | Moins d'usure des pneus | D'énormes économies de CO2 et de carburant.



BPW AIRSAVE

Le système de régulation de la pression des pneus BPW AirSave (TPRS) dépasse déjà les exigences de la réglementation UN ECE R 141. La pression des pneus est surveillée en permanence et ajustée automatiquement à la pression souhaitée par l'intermédiaire d'un boîtier de commande avec surpresseur. En cas d'écart de pression, un témoin lumineux en informe le conducteur afin qu'il se rende rapidement à une station-service plutôt que de tomber en panne sur le bord de la route.



IDEM TPMS

Le système de surveillance de la pression d'idem (TPMS) mesure en permanence la pression des pneus. Cela signifie que la pression optimale des pneus est toujours réglée. Il se compose de capteurs individuels fixés sur les jantes ou sur les valves. Ils mesurent la pression des pneus avec une précision allant jusqu'à +/- 0,3 bar et la transmettent à une unité de réception (TC Trailer Gateway BASIC et TC Trailer Gateway PRO). Conformément aux exigences de la norme UN ECE R141, les pressions des pneus sont transmises au véhicule tracteur via l'EBS. Elles peuvent ainsi être affichées sur le tableau de bord.



Les unités télémétriques TC Trailer Gateway BASIC et TC Trailer Gateway PRO en offrent d'avantage : grâce à leur fonctionnalité de télémétrie, vous pouvez transmettre les données TPMS à un centre de contrôle. La fonction Smart TPMS permet d'envoyer des notifications par e-mail à des destinataires définis, tels que le gestionnaire de flotte ou le service de pneumatiques. Les données des pneus peuvent également être utilisées avec des fonctionnalités classiques de télémétrie, telles que les alarmes, les rapports, les calendriers de maintenance, et bien plus encore; les informations sont consultables via une application ou le portail télémétrique cargofleet 3.

TOUTES CES SOLUTIONS PEUVENT ÊTRE ASSOCIÉES À LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ESSIEUX IC Plus.

Utilisées ensemble ces solutions permettent de réduire significativement les coûts et les arrêts en atelier, tout en assurant une maintenance de flotte optimisée, évolutive et adaptée aux besoins des trains roulants.

Pour en savoir plus sur l'iCPlus bpw.de/en or scan the QR code.

